PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 14 SEPTEMBRE 2026

L'an deux mille vingt-six, le quatorze du mois de septembre à vingt heures trente minutes, le conseil municipal de Saint-Antoine s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur VIONNET Joël, Maire.

Sont présents : Mesdames Gaëlle HERMABESSIERE, Ludivine LAURENT, Anne-Sophie MEUNIER, Karen ROMANZINI, Laurine PILLOD, Messieurs Joël VIONNET, Philippe CHAPUIS, Benoit GARDAVAUD, Jean-François PERROT, Vincent LAITHIER, Loïc BARTHET.

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-François PERROT.

1/ Approbation du procès-verbal du 27 Juillet 2026

Le Procès-verbal du 27 Juillet 2026 est approuvé à l'unanimité des présents par le Conseil Municipal.

2/ Décision Modificative – Budget Bois

Délibération 2026-08-01

Il avait été provisionné 50 000 € en dépenses au budget bois, or à ce jour cela s'avère insuffisant. Afin de pouvoir procéder aux paiements des mandats de frais et charges de l'ONF en cours et éventuellement à venir, Monsieur le Maire propose d'augmenter ce budget dépenses de 30 000 € pour couvrir les dépenses futures, en particulier le traitement des bois soumis à la coquille qui devraient être coupés avant la fin de l'année.
Pour info, les recettes bois depuis le 1er janvier 2026 s'élève à environ 170 000 €.

Cette modification est adoptée à l'unanimité.

3/ Bois / Ventes entre habitants

Délibération 2026-08-02

Le bois sera marqué le 3 octobre à partir de 9 h.
En l'absence de membres de la commission bois, il sera fait appel à d'anciens membres de cette commission pour aider les membres présents.
La vente de bois est fixée au jeudi 22 octobre à 20h30 en salle de mairie.

Ces dates sont validées à l'unanimité.

4/ Fond de Solidarité aux Logements F.S.L. / Fond d'Aides aux Accédants à la propriété en Difficultés F.A.A.D.

Délibération 2026-08-03

Ces deux dispositifs d'aides sont destinés aux personnes en difficulté de notre département : le FSL pour les locataires, le FAAD pour les propriétaires en difficulté ponctuelle. La cotisation pour le FSL se monte à 0.61 € par habitant et 0.30 € par habitant pour le FAAD.
Après discussion et échanges, nous votons pour décider si nous contribuons au FSL seul ou aux deux fonds :

- FSL + FAAD : 8 pour
- FSL uniquement : 3 pour

Nous allons contribuer aux deux fonds. Pour information aù dernier recensement de l'INSEE, nous comptons 316 habitants, au 1er janvier 2026.

5/ Contrat déneigement

Délibération 2026-08-04

Le contrat de 3 ans avec la société LONCHAMPT arrive à échéance.
La société LONGCHAMPT nous a proposé une nouvelle grille tarifaire à savoir :

- Passages voies 502.00 € HT l'unité
- Passage particuliers 283.00 € HT l'unité
- Déneigement à l'heure 140.00 € HT l'unité
- Fourniture et mise en place de sel 250.00 € HT la tonne
- Astreinte mensuel (sur 4 mois) 300.00 € HT l'unité

Ce tarif est actualisé chaque année suivant l'indice Insee TP01.

Ce devis est adopté à l'unanimité.

Rappels :

- Nous continuons à déneiger gratuitement les habitants qui le souhaitent
- Les piquets à neige devront être installés suffisamment à temps
- S'assurer que les trottoirs vers l'école sont déneigés en priorité
- Les rues et chemins cadastrés comme tels sont entretenus et déneigés par la commune. Concernant les chemins de servitude situés sur un terrain municipal ou privé, l'entretien du chemin est à la charge du bénéficiaire de la servitude et non du propriétaire

6/ Réfection plateau surélevé

Délibération 2026-08-05

Nous avons demandé 3 devis et reçus 2 offres des sociétés VERMOT et COLAS.
VERMOT propose une version avec coupure de la route et déviation pour un montant de 9 016.00 € HT, et une version sans coupure de la route pour un montant de 10 150.00 € HT.
COLAS pour un montant de 13 250.00 € HT.

Le devis de la société VERMOT sans coupure de la route est adopté à l'unanimité.

Plusieurs conseillers s'interrogent sur l'absence de subvention possible du Département ou de l'Etat à ce genre de travaux, sachant que cette route a été largement surfréquentée ces dernières années en raison de déviations. Dans la mesure où ce plateau a été décidé et construit par la commune, nous ne pouvons malheureusement pas obtenir de subventions.

7/ Questions diverses

Arbres route du fort

À la suite de la tempête de fin août, des arbres sur la route du fort ont été endommagés.
6 personnes ont passé une demi-journée à déblayer les branches.
La société AUPRES DE MON ARBRE est venue examiner les 10 arbres concernés. Monsieur GROS propose de tailler les 10 sujets pour 120 € par arbre. Pour lui, une fois taillés, les arbres ne seront pas dangereux, et même s'ils ne sont pas « très beaux », ils peuvent vivre encore.
Le Conseil décide à l'unanimité de suivre l'avis de Mr GROS et donc de les tailler.
Nous constatons par ailleurs que les arbres plantés il y a quelques années ne sont pas en bon état ; les sécheresses successives empirent la situation. Nous réfléchissons à planter de nouveaux arbres sur cette route.

Camion Pizza

Monsieur Robin Di Biagio nous demande de venir un soir par semaine avec son camion Pizza.
Le jour reste à définir.
Le Conseil valide la proposition à l'unanimité.
Une convention sera validée au prochain conseil.

Distributeur à pizza

La société Spot&Go nous propose d'installer un distributeur de pizza, sans aucune autre précision.
Le conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas donner suite.

L'AS Malbuisson tiendra son AG le jeudi 17 septembre à 19h30 à la salle du conseil de Malbuisson.

L'ADMR tiendra son AG la semaine prochaine le mercredi 23 septembre à 18h00 à Mouthe.

Les associations ONCO-DOUBS et BANQUE ALIMENTAIRE nous ont remercié de nos subventions.

Gestion de location de la salle des fêtes

Notre secrétaire souhaite se décharger de cette tâche chronophage : tenue du planning et faire les états de lieux d'entrée et de sortie.
Il n'y a pas de volontaire spontanément dans le conseil. Nous réfléchissons à voir si on peut séparer cette tâche : d'une part la tenue du planning, d'autre part les états de lieux. On envisage aussi d'avoir un

téléphone portable dédié, qui permettrait à la personne responsable de le confier en cas d'absence. On pourrait aussi demander à un ou une habitante de se charger de la salle des fêtes, avec rémunération.

Nettoyage de la salle des fêtes
On envisage l'achat ou la location d'un appareil pour bien nettoyer le sol de la cuisine ; également de programmer un nettoyage annuel. Voir aussi pour réorganiser le rangement des tables dans le placard à balais à revoir.

Théâtre de Noël
Il est programmé le dimanche 13 décembre ; la formation de groupes se fera début octobre.

Maison Billet
Le 26 août, Monsieur le Maire a signé la rétrocession de la maison Billet par EPF (Etablissements Publics Fonciers) à notre commune. En effet EPF, organisme d'Etat, acquière des biens au profit des communes dans le but de faciliter des projets d'un point de vue financier, ce qui était notre cas lorsque nous avions souhaité acquérir ce bien et que nous avions déjà engagé par ailleurs des sommes importantes dans le lotissement La Fabrique.
Le prix final de la rétrocession se monte à 419 670.25 Euros en considérant l'achat, les frais de portage, les différentes taxes, le tout déduit des loyers de location perçus par EPF.

Lotissement La Fabrique
La vente de la parcelle 1 est en bonne voie. Le notaire de l'acheteur a demandé une régularisation de l'avant-contrat. Il reste 1 parcelle à vendre.
La banderole va être enlevée pour le Comice, Nous envisageons de communiquer différemment pour vendre la dernière parcelle : illiwap, le bon coin … ?

Cimetière
La société Ad'Vitam travaille toujours sur le sujet : la numérisation du dossier est en cours, une réunion publique sera organisée prochainement par cette société quand le projet sera suffisamment avancé.

Restrictions d'eau
Nous sommes toujours en CRISE SECHERESSE.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h00.

Le Secrétaire de Séance,
Jean-François PERROT

Le Maire,
Joël VIONNET.

MAIRIE DE SAINT-ANTOINE (Doubs)